

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt le seize novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de *Monsieur FORT Gildas - Maire*.

Date de Convocation : 10/11/2020

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Votants : 14

Présents :

Messieurs :

DOUTRELEAU Vincent – FORT Gildas - MAUGER Bastien - PETEL Bertrand – ROBERT Bruno – THIFAGNE Guillaume – VAN LOYEN Fabien

Mesdames :

AUGNET Corinne – CHIBOURG Florence - HACZYK Jessica – LEGOUX Valérie – OVIDE Nadège

Pouvoirs :

M. MAUGER Marcel à M. MAUGER Bastien

M. PATTYN Stéphane à M. CHIBOURG Florence

Absent excusé :

M. BUISSON Pascal

Secrétaire de séance :

M. THIFAGNE Guillaume

**CONVENTION SERVITUDES ENEDIS**

*Délibération N° 20140031*

*Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société ENEDIS concernant l'enfouissement de lignes hautes tension sur la Commune : afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, un câble électrique souterrain doit être installé sur la parcelle n° 260 appartenant à la Commune.

**CONCESSIONS CIMETIERE 2021**

*Délibération N° 20200032*

*Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'augmenter les tarifs des concessions pour l'année 2021, soit :

Perpétuelle : 330 €

50 ans : 280 €

30 ans : 230 €

Columbarium : 940 €

## TARIFS SALLE COMMUNALE 2021

Délibération N° 202000033

Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de modifier les tarifs de la location de la salle 1 pour 2021 (la salle n° 2 étant réservée pour les associations) soit :

Commune		(la salle n'est plus louée aux extérieurs)
Salle 1	300 €	
Chauffage	50 €	(du 15/10 au 15/04)
Cauton	300 €	
Ménage	75 €	
Acompte	150 €	de Réservation

## TRAVAUX SIEGE CHEMIN DU BOIS

Délibération N° 202000034

Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'effectuer des travaux :

- Chemin du Bois pour la mise en place d'un candélabre

Montant total TTC : 4 000,00 €

Part communale à 40 % HT : 1 333,33 €

La T.V.A étant prise en charge par le S.I.E.G.E

## MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE

Délibération N° 202000035

Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- d'accepter les devis de :

- la société C.S.M pour un montant TTC de 3 184,80 € pour la fourniture et la pose de rampants d'accès

- la société HANDINORME pour un montant TTC de 3 065,64 € pour l'achat de divers accessoires d'accessibilité.

Et de solliciter la Communauté d'Agglomération pour un fond de concours pour ces travaux.

## REGISSEUR SUPPLEANT

Délibération N° 202000036

Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de nommer : M. ROBERT Bruno, en tant que Régisseur Suppléant pour la régie de recettes des locations de salles.

## **LOYER LOGEMENT COMMERCIAL**

*Délibération N° 202000037*

*Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020*

En compensation des travaux qui n'ont pu être effectués plus tôt dans le logement commercial, le Conseil Municipal, à 13 Pour et 1 Contre, décide de diminuer le montant du loyer de décembre 2020 de 100 €.

Le Conseil Municipal reconnaît que beaucoup d'efforts ont été accomplis par toutes les parties et cette aide doit demeurer exceptionnelle.

De même un avenant à l'état des lieux sera pris afin d'y ajouter que la Commune a effectué le remplissage de la cuve à fuel et qu'au départ des locataires, et en accord avec elles, celle-ci devra en être de même.

## **EMPLACEMENT RESERVÉ**

*Délibération N° 202000038*

*Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, souhaite retirer « l'emplacement réservé » de la parcelle n°287, du PLUi. Cette décision avait été prise en réunion mais non actée.

## **CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

*Délibération N° 202000039*

*Date de réception en Préfecture : 19 novembre 2020*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Le Centre de Gestion à négocier un contrat groupe ouvert à l'adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer ou pas.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L :

Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption.

Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L :

Accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire.

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 01/01/2022.

## **RAPPORT CASE 2019 EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner son avis pour le moment.

### **QUESTIONS DIVERSES:**

- M. ROBERT Bruno :

Les patchs du défibrillateur ont été changés.

- M. PETEL Bertrand :

Pas de nouvelles pour la fibre. Les fils posés sur les poteaux risquent de poser problèmes.

- M. THIFAGNE Guillaume :

A voir la taille des haies route Nationale.

Des travaux ont été effectués par la CASE rue des Prés : bon écoulement des eaux pluviales. Qu'est-ce qu'il en est de la rencontre avec la famille CHANU ? Monsieur le Maire leur a fait part du projet de la Commune mais celle-ci préférerait vendre la ferme à un privé. Il leur a été rappelé qu'il y avait toujours une mise en péril et leur a été demandé de sécuriser les bâtiments.

- Mme AUGNET Corinne :

La Cérémonie du 11 novembre a eu lieu en petit comité.

Les décorations de Noël seront installées le 27 novembre.

Pour le moment Monsieur le Maire ne peut se prononcer sur la faisabilité des « Vœux du Maire ».

- Mme OVIDE Nadège :

A voir si les élus sont couverts par l'Assurance en cas de « petits travaux ».

- M. MAUGER Bastien :

L'article de la Dépêche sur l'électrification des cloches a été partagé sur le site Facebook. Une cagnotte en ligne est envisagée mais il faut attendre la réponse du Percepteur.

- M. DOUTRELEAU Vincent :

Des devis sont en cours d'étude pour l'électrification des cloches, les brides défectueuses, le parafoudre et le paratonnerre.

Souhaite rencontrer le Personnel Communal et visiter les bâtiments communaux.

- Mme LEGOUX Valérie :

Se pose des questions sur la bouche à incendie cassée rue Bernard Petel. C'est une voiture qui est rentrée dedans.

- Mme HACZYK Jessica :

Une rencontre a eu lieu avec le Personnel de la Cantine suite à leur demande. Une intervention du Maire sera faite à la cantine ainsi que des instituteurs en classe, concernant le bruit et le non-respect.

- M. FORT Gildas :

Les colis des Anciens seront commandés auprès de l'Épicerie de Surville pour les + de 70 ans. (105).

Des devis vont être demandés pour : Toiture, City stade, Vestiaires salle de gym.

Une demande a été faite par M. HENAULT Olivier pour racheter un terrain communal. A étudier à la prochaine réunion de travail.

Des drapeaux ont été achetés pour mettre à l'école.

Séance levée à 23h55.